

**COMPTE RENDU DU CONSEIL d'ADMINISTRATION n°2***du mardi 5 décembre 2017*

Quinze membres du conseil d'administration sont présents. Le quorum étant atteint, M.Royer, Principal et Président du conseil d'administration, ouvre la séance à 17h40.

**1/ Désignation d'un secrétaire de séance :**

M. Beneddeb, Principal-adjoint, est chargé de la rédaction du procès-verbal de la séance.

**2/ Ordre du jour :**

M. Royer présente l'ordre du jour qu'il soumet à l'approbation des membres du CA

Votants	Pour	Contre	Blanc	Nul
15	15	0	0	0

**3/ Approbation du précédent procès verbal du CA précédent (13 novembre 2017)**

M. Royer soumet le PV du CA précédent à l'approbation des votants ; le PV est approuvé, sans modifications, à l'unanimité des 15 membres présents.

Vote :

Votants	Pour	Contre	Blanc	Nul
15	15	0	0	0

**4/ DBM pour vote**

Suite à une panne matérielle, la SEGPA doit faire l'acquisition d'un lave-vaisselle professionnel dans le cadre de l'atelier HAS.

Le montant à prélever, dans le cadre d'une DBM, pour faire face à cette dépense non prévue s'élève à 2028€.

Vote :

Votants	Pour	Contre	Blanc	Nul
15	15	0	0	0

Arrivée de M.Sommet à 17h50

**5/ Budget 2018 (cf. annexe)**

Le budget 2018 est présenté et commenté par Mme Picquart ; elle procède tout d'abord à l'examen des recettes puis des dépenses qui composent ce budget.

Mme Picquart fait observer un certain nombre de points évoqués dans le rapport joint au budget. Une incertitude pèse en partie sur la confection de celui-ci du fait de la non-connaissance des crédits d'état qui seront alloués.

S'ensuivent de nombreux échanges autour de l'évolution, sur les dernières années, de divers postes de dépenses (affranchissement, coût des repas, etc.).

Une présentation de la masse salariale globale (« état des emplois ») est présentée pour information. Les contributions de l'État et de la collectivité de rattachement y sont commentées, à l'appui d'un tableau annexé au budget.

L'état prévisionnel des achats est projeté avec un montant prévisionnel des seuils fixés selon une norme existante dans les différents domaines.

Le budget est voté **globalement**.  
Le niveau de vote est **celui** des services.

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Votants	Pour	Contre	Blanc	Nul
16	16	0	0	0

#### **6/ Section Échec collègue Marcel PAGNOL.**

Pour l'information des membres, M. Schoukroun, enseignant, présente la section échec adossée à l'A.S. et animée sur le temps de la pause méridienne.

Des équipes sont inscrites au championnat.

M. Schoukroun a inscrit les élèves concernés à une compétition de « e-échec », via une plateforme « Map mat », pour un coût de 40€ annuel pour le collège.

Il faudra licencier les élèves au prix d'une licence A.S. demandé aux élèves de 6ème (8€) du fait des modalités particulières d'encadrement.

Pour le moment, le vivier permet cette année d'inscrire deux équipes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H47.

Procès verbal fait à Sérignan le 5 décembre 2017.

*Le secrétaire de séance*  
*Sabi BENEDDEB*

*Le président du conseil d'administration*  
*Luc ROYER*